



**CH-3003 Berne, OFPP, GRI**

Aux  
offices cantonaux responsables de  
la protection civile

Référence/cote: GRI/631-01  
Dossier traité par: Kurt Grimm  
Berne, le 01.10.2009

## **Elimination des appareils radio SE-125 surnuméraires par la Confédération à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2009**

---

Selon les "Directives concernant l'utilisation future du matériel de protection civile" du 30 novembre 2005 ainsi que la lettre-circulaire "Elimination par la Confédération d'une partie du matériel AC de la protection civile, des accumulateurs, des chalumeaux découpeurs et des appareils radio" du 31 mars 2006, la Confédération se charge d'éliminer jusqu'au 30 septembre 2009 le matériel de protection civile qui n'est plus utilisé. Nous vous remercions de votre aimable et constructive collaboration lors de l'opération d'élimination du matériel AC de la protection civile.

A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2009, les cantons devront assumer la totalité des frais d'élimination de leur matériel.

Font exception à cette règle les appareils radio SE-125 surnuméraires et leurs accessoires. Dans ce cas, ce sont en principe les conditions énoncées au [ch. 7 de la feuille d'instruction n° 1](#) annexée aux directives concernant la maintenance et l'élimination du matériel de protection civile qui s'appliquent.

Marche à suivre concernant le retour des appareils radio SE-125 à la Confédération:

- Les cantons rassemblent les appareils radio SE-125 surnuméraires et leurs accessoires sur des palettes avec cadre puis envoient un courriel à l'OFPP en mentionnant le nombre de palettes préparées, le nom de la personne de contact et l'adresse pour le retrait.
- Nous conviendrons ensuite avec vous d'une date pour le retrait et nous nous chargerons d'éliminer les appareils radio SE-125 et leurs accessoires dans les règles de l'art.

- Une autre possibilité consiste à envoyer, après entente téléphonique, les appareils radio SE-125 surnuméraires et leurs accessoires directement à l'adresse suivante:

*Office fédéral de la protection de la population*

*Dépôt*

*Eichenweg 2*

*3052 Zollikofen*

*☎ +41 31 910 54 20*

Références pour l'annonce de retour d'appareils SE-125 et pour d'éventuelles questions:

Kurt Grimm

☎ +41 31 322 50 62

✉ kurt.grimm@babs.admin.ch

Werner Hunziker

☎ +41 31 322 50 55

✉ werner.hunziker@babs.admin.ch

Meilleures salutations

OFFICE FÉDÉRAL DE LA PROTECTION DE LA POPULATION  
Infrastructure

Ph. Giroud

Chef Infrastructure

(Site internet: [www.protpop.admin.ch](http://www.protpop.admin.ch))